



Dossier de Presse

Mai 2013



Visite inaugurale du quartier Saint-Joseph rénové

Contact presse :
Ville de Haguenau
Direction de la Communication
Anne Constancio
03 88 90 68 64
anne.constancio@haguenau.fr

Sommaire



- ▶ Un projet partenarial
- ▶ Une restructuration profonde pour améliorer le cadre de vie des habitants
- ▶ Un projet partagé avec les habitants et répondant au développement durable
- ▶ Les financements

Un projet partenarial



La rénovation urbaine du quartier Saint-Joseph s'achève après une série d'interventions démarrée en 2008.

Plusieurs étapes ont conduit à la mise en œuvre d'un projet de requalification et de revalorisation dont l'objectif principal était de donner un nouveau visage au quartier et d'y améliorer la qualité de vie des habitants.



Initié notamment grâce au travail partenarial permis dans le cadre du Contrat de Ville, ce projet a été cofinancé par la Ville de Haguenau, de l'OPUS 67, de l'Etat, la Région Alsace et le Conseil Général du Bas-Rhin.

**Vendredi 31 mai
à 10h30,**

Claude Sturni, Député-maire de Haguenau,
André Klein-Mosser,
Président de l'OPUS 67,
Stéphane Bouillon, Préfet
de la Région Alsace,
Guy-Dominique Kennel,
Président du Conseil
Général du Bas-Rhin,
Philippe Richert, Président
du Conseil Régional
d'Alsace,

**Inaugurent le quartier
Saint-Joseph rénové à
Haguenau.**



Une restructuration profonde pour améliorer le cadre de vie des habitants

Le quartier Saint-Joseph a fait l'objet d'une restructuration en profondeur, de 2008 à aujourd'hui, portant à la fois sur les espaces publics et sur les logements.

La première tranche, démarrée en 2008, a porté sur le volet aménagement des espaces extérieurs et résidentialisation des pieds d'immeubles. Les travaux ont débuté par le réaménagement de la place centrale du quartier, autour de l'église Saint-Joseph.

L'objectif de ces travaux était d'une part de créer un espace convivial, propice aux manifestations, concerts, et fêtes et d'autre part rendre les lieux accessibles aux personnes âgées et à mobilité réduite, grâce à l'installation d'une rampe d'accès.

Les travaux de réaménagement du parvis de l'église ont été réalisés entre juin et novembre 2008 pour un coût de **656 500 €**.

En parallèle, les pieds d'immeubles ont été réorganisés pour proposer un cadre privatif aux locataires de l'OPUS 67, mais aussi des espaces de proximité comme l'aire de jeux à destination des plus jeunes.

Le volet habitat a concerné, dès juin 2010, la réhabilitation des intérieurs et extérieurs de 102 logements, avec un effort particulier sur l'amélioration de la performance énergétique (isolation des parois des cages d'escaliers, sur-isolation des façades). Par ailleurs, 12 logements ont été démolis et remplacés par la construction de 25 logements neufs, à très haute performance énergétique.

Des transformations significatives, telles que l'inversion des entrées d'immeubles, ont permis d'**ouvrir le quartier sur la ville** et ainsi d'y améliorer le cadre de vie.

Le coût des travaux par logement a été de **30 800 €**.



L'église Saint-Joseph



Un nouveau logement



Les entrées d'immeubles inversées, qui ouvrent vers l'extérieur



Une nouvelle aire de jeux

Une restructuration profonde pour améliorer le cadre de vie des habitants



La seconde étape s'est portée sur un réaménagement paysagé particulièrement soigné afin de mettre à l'honneur la végétation autour des habitations. En plus de la plantation d'arbres et arbustes, des prairies fleuries ont été créées et des bacs de compost installés au pied de chaque résidence, afin d'accompagner les habitants vers une démarche éco-citoyenne.

Outre un travail sur l'espace public, le projet s'est aussi attaché à développer la convivialité de ce quartier, en portant un soin particulier au mobilier urbain et à l'ambiance urbaine (matériaux, plantations, confort des cheminements piétons...).

L'ensemble des travaux a amené les habitants et les usagers à modifier leurs comportements dans ce quartier réorganisé. En effet, les espaces extérieurs ont fait l'objet de travaux conséquents, notamment la rue des Fougères avec la réorganisation du stationnement permettant ainsi une meilleure circulation des piétons et des cyclistes et la rue des Morilles, qui vient d'être créée.

Grâce aux divers aménagements qui ont été réalisés, le quartier offre aujourd'hui un cadre de vie plus convivial et plus agréable. L'ensemble des travaux a permis de donner un nouveau visage au quartier, ouvert sur la ville, et d'y **améliorer la qualité de vie** des habitants.



Des espaces privatifs pour les habitants



De nouveaux logements



Saint-Joseph, un quartier animé



La création d'une nouvelle voie

Un projet partagé avec les habitants et répondant au développement durable



Affirmé comme principe dès le début des études, le développement durable a constitué un élément structurant des différents projets et notamment avec :

- ▶ La gestion différenciée des espaces verts, dans les cœurs d'îlots et sur la voie publique (réduction du nombre de tontes, biodiversité...);
- ▶ L'infiltration des eaux pluviales directement dans les sols, récupération des eaux de toiture des bâtiments;
- ▶ La mise en place d'éclairage à LED dans la nouvelle voirie (une première à Haguenau) ainsi que pour tous les cheminements piétons;
- ▶ L'obtention du label BBC-Effinergie Rénovation pour le programme de réhabilitation;
- ▶ L'obtention du label Qualitel THPE pour le programme de constructions neuves.

Par ailleurs, une sociologue a été missionnée par la Ville de Haguenau et a assuré des permanences dans le quartier pour rencontrer les habitants et les informer sur le projet, le déroulement du chantier, recueillir leurs doléances. Cette présence au plus près des habitants fut complétée par la mobilisation d'autres moyens pour recueillir la parole des habitants et répondre aux questions (réunions publiques, enquêtes dans les ménages, atelier de travail urbain...).



Le parvis de l'église
Saint-Joseph



La plantation d'arbres et de
prairies fleuries

Volet aménagement et résidentialisation

Ville de Haguenau et CCRH	1 401 980 €
OPUS 67	500 000 €
Etat	799 990 €
Région Alsace	124 840 €
Conseil Général du Bas-Rhin	112 255 €
TOTAL	2 939 065 €

Volet logement

OPUS 67	899 030 €
Etat	120 600 €
Conseil Général du Bas-Rhin	344 790 €
Electricité de Strasbourg	132 000 €
Action logement (PLURIAL – ALIANCE – ASTRIA)	265 000 €
Prêt Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	4 638 000 €
Autres prêts	446 000 €
TOTAL	6 845 420 €